

CRAPONNE MAGAZINE



13 À 15 | DOSSIER

BUDGET, QUEL CAP POUR 2021 ?

5 | ACTUALITÉS
CAFÉS RENCONTRES, ÉCHANGEZ AVEC
VOS ÉLUS EN TOUTE CONVIVIALITÉ

8 | ÉDUCATION
PROTOCOLES SANITAIRES DANS
LES RESTAURANTS SCOLAIRES

16 | EMPLOI
CTIE : PREMIÈRE PRÉSIDENTE
POUR CRAPONNE

EN IMAGES

↓ Sandrine Chadier, Maire, a reçu Thomas Gassilloud, Député de la 10^{ème} circonscription du Rhône, le vendredi 5 février dernier. Lors de cette rencontre Mme le Maire a souhaité échanger sur le **Plan de relance gouvernemental** et sur **les différents projets de la commune.**

De gauche à droite : Jean-Louis Magoutier Adjoint à l'Urbanisme, Thomas Gassilloud, Sébastien Girardet Adjoint aux Finances, Sandrine Chadier et Florence Coche Conseillère déléguée du Scolaire.



↑ Samedi 13 février, les membres de l'Association agréée pour la pêche et la protection de la nature (AAPPMA), se sont réunis comme chaque samedi de cette époque de l'année, pour **réaliser des travaux dans la rivière de l'Yzeron**. Lors de cette matinée, Sandrine Chadier et quelques membres de l'équipe municipale sont allés à la rencontre de l'association. A cette occasion un déjeuner de plein air était organisé.

→ **Le Sentier des galets se renouvelle !**
Pour profiter pleinement de la balade du Sentier des galets, la brigade nature a renouvelé une partie des inscriptions présentes sur le cheminement. N'hésitez pas à vous y rendre ! Départ : Grand Moulin. Plus d'infos : flashez le code !



Retrouvez sur
www.mairie-craponne.fr
toutes les photos des
dernières actualités !

CRAPONNE MAGAZINE

Magazine d'information municipal de la ville de Craponne
Édité à 6200 exemplaires. Parution bimestrielle. Gratuit.
Directrice de la publication : Sandrine Chadier, Maire de Craponne
Rédaction : Service communication
Crédits photos : Service communication, Graine d'Instantants - Myriam Lagarde, Freepik, jlb photos.
Création graphique et mise en page : JPM Partner - jpm-partner.com
Impression : Imprimerie Courand et Associés (ICA) - Imprimé sur un papier PEFC issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.



Pour tout renseignement
concernant l'espace publicitaire,
contacter le service Communication
au 04 78 57 82 82 ou par mail :
infomairie@mairie-craponne.fr

↓ Le mur d'enceinte de la Résidence Saint Exupéry a été totalement rénové.

Parallèlement à cette réfection, un récupérateur d'eaux pluviales a été installé, permettant un arrosage plus écologique et plus économique des espaces verts de la résidence.



↑ Les espaces verts autour du réfectoire de l'école La Gatolière font peau neuve.

Pour le confort et le bien-être des enfants, deux arbres ont été plantés pour créer des espaces d'ombre naturels. De plus, un revêtement synthétique perméable facilite l'infiltration de l'eau dans le sol, tout en garantissant un espace de jeu pour les enfants.

- 4-5 | ACTUALITÉS
- 6-7 | GÉNÉRATIONS
- 8 | ÉDUCATION
- 9-10-11 | QUALITÉ DE VIE
- 12-15 | **DOSSIER**
Budget 2021
- 16 | ÉCONOMIE
- 17-21 | TEMPS LIBRE
- 22 | EXPRESSION DES ÉLUS
- 23 | BLOC NOTES

Chères Craponnoises, Chers Craponnois,



Le mois de mars marque l'arrivée du printemps, du renouveau. Pour les affaires communales, le vote du budget demeure un moment clé pour l'avancement de notre plan de mandat. Ce premier budget de notre nouvelle équipe municipale, adopté le samedi 27 mars, est important puisqu'il va permettre la mise en œuvre de nos engagements au service des Craponnois.

Notre Ville bénéficie d'une situation financière solide. Dès 2020, notre budget a été particulièrement impacté par les effets de la crise sanitaire, aussi bien sur ses dépenses que sur ses recettes. Depuis un an, l'Etat est au chevet des Français grâce à des mécanismes inédits et importants d'aides sociales et économiques ; nous ne pouvons que saluer son action ! Cependant, qu'arrivera-t'il quand cet accompagnement s'arrêtera ? Ne va-t-on pas s'enfoncer dans une crise sociale, financière et économique majeure ? En effet, cet endettement supplémentaire aura, potentiellement un jour, un impact sur les dotations aux collectivités territoriales... C'est bien là notre crainte ! Cela pourrait, en effet, nous obliger à revoir notre programme et nos ambitions.

Aussi, le budget 2021 maintient l'effort de vigilance sur les dépenses, tout en renforçant les aides à destination des publics les plus fragiles ; il vous propose un programme d'investissement ambitieux afin de créer les infrastructures dont les Craponnois(es) ont besoin.

En dépit des vents contraires, nous tenons le cap. Je tiens à ce que la non augmentation des taux d'imposition communaux demeure l'orientation principale de ce budget primitif 2021.

Craponne grandit et le cap clair de la commune est celui d'un développement équilibré pour notre territoire, en préservant au mieux notre qualité de vie. Soyez assurés de notre dévouement sans faille pour notre chère commune !

Naturellement proche de vous

Votre Maire

Sandrine CHADIER

EN CHIFFRE

113 03

c'est le nombre
d'habitants à
Craponne en 2020
(source Insee)



#CHANGERLESRÈGLES

» Lutte contre la précarité menstruelle : collecte de protections périodiques



La ville de Craponne s'associe à l'opération de lutte contre la précarité menstruelle en lien avec la Métropole du Grand Lyon et l'association Règles élémentaires.

Jusqu'au 28 mai, une boîte est en accès libre à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez vous y rendre afin de déposer vos dons.

**On compte sur vous pour
#CHANGERLESRÈGLES !**

Retrouvez toutes les informations et les points de collecte sur grandlyon.com. ▶

À VOTRE ÉCOUTE

» Cafés Rencontres, venez échanger avec vos élus

Vous souhaitez échanger avec l'équipe municipale sur vos préoccupations quotidiennes ? Vous avez des questions sur des dispositifs en place, sur des démarches à effectuer ? Vous avez des projets et vous souhaitez en discuter ?

Sandrine Chadier et son équipe est à votre écoute à l'occasion des Cafés Rencontres. Soucieux d'être au plus proche des habitants et d'assurer une bonne information sur les projets qui sont menés, les élus vous proposent un Café Rencontre le **samedi 29 mai à 10h** devant la Mairie. Ces temps d'échange, permettront dans la mesure du possible de répondre à vos interrogations dans le respect des gestes barrières et selon la réglementation en vigueur.

En cas de mauvais temps, la rencontre se fera dans la salle du conseil municipal. Le nombre de places sera limité. ▶

ÉLECTIONS

» Élections régionales, pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Les dimanches 13 et 20 juin se dérouleront les élections régionales (sous réserve des consignes gouvernementales).

Pour ces scrutins, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites en Mairie ou sur internet jusqu'au vendredi 7 mai.

Plus d'infos sur www.service-public.fr ▶

COVID

» Deux centres de vaccination dans l'Ouest Lyonnais

Actuellement : centre de vaccination de l'Ouest Lyonnais : Clinique de la Sauvegarde, 29 A avenue des Sources 69009 Lyon.

Très prochainement (courant avril) ouverture du centre de vaccination des Vallons du Lyonnais : Salle InterValle, 18 bis chemin du Stade à Vaugneray.

Prise de rendez-vous obligatoire sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr), [santé.fr](https://www.santé.fr) ou par téléphone **04 23 10 10 10**.

Grâce à la mobilisation de l'équipe municipale, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Région et des familles, tous les résidents de la Résidence Saint-Exupéry sont vaccinés. ▶

TRANSPORTS

» Nouvelle tarification TCL pour les seniors

Pour faire face à une précarité qui augmente très fortement en France ces derniers mois, le Conseil syndical du Sytral a adopté une tarification solidaire plus adaptée au niveau de ressources.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur, notamment pour les bénéficiaires de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Si vous êtes bénéficiaire, vous avez droit à la gratuité pour tous les services TCL.

Plus d'informations sur www.tcl.fr/solidaire. ▶

SOLIDARITÉ

» #1cabaspourlétudiant

Vous êtes nombreux à vouloir aider les étudiants fortement touchés par la crise sanitaire, mais vous ne savez pas toujours vers qui vous tourner.

#1cabaspourlétudiant vous propose de parrainer un étudiant près de chez vous, en lui offrant régulièrement un panier de courses.

Vous souhaitez parrainer un étudiant à Craponne ?
OU Vous êtes étudiant et vous habitez Craponne ?

Faites-vous connaître !

Plus d'infos sur www.1cabaspourletudiant.fr ▶

» Maison médicale de garde Buyer (Lyon 5e)

Complémentaires des visites à domicile, les Maisons médicales de garde permettent désormais d'être sûr de pouvoir contacter un médecin pour une pathologie courante, aux heures de forte demande. Il est obligatoire de prendre rendez-vous au **04 72 33 00 33** pour pouvoir se rendre à la Maison médicale de garde. Horaires : du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit, le dimanche, jours fériés et «ponts» de 8h à minuit.

» Prolongation de l'aide à l'achat d'un vélo

La commune de Craponne prolonge son dispositif financier d'aide à l'achat d'un vélo en vous proposant un montant forfaitaire de 100€ par habitant pour l'achat de vélos cargos ou familiaux, de vélos pliants et de vélos à assistance électrique neufs ou d'occasion et homologués.

Plus d'infos sur www.mairie-craponne.fr

» Inscriptions scolaires

Le Pôle Enfance Jeunesse de la Mairie de Craponne effectue actuellement les préinscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2021, pour tous les enfants nés au cours de l'année 2018.

Infos **04 78 57 82 82**.

» Ouverture de votre Mairie les samedis matin

Deux samedis par mois, les services de l'État-civil et de l'Urbanisme, de la mairie de Craponne, reçoivent sur rendez-vous.

Ils vous accueillent de 8h30 à 12h. Voici les dates à venir :
3 avril, 17 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin, 26 juin, 10 juillet, 24 juillet.

JEUNESSE

» Opération « Jobs d'été » : prêts à sauter le pas ?

Du 14 avril au 26 mai, la ville de Craponne par le biais du Point information jeunesse (PIJ) et en partenariat avec l'association Solidarité Emplois organise une opération « Jobs d'été ».

Ce dispositif, destiné aux Craponnois de 16 à 25 ans, a pour objectif de **préparer les jeunes dans leur recherche d'emplois pour l'été, mais également de stages ou de formations, et de les informer sur les actions bénévoles** qu'ils peuvent mener notamment sur la commune.

Au programme :

- Ateliers « **CV et lettre de motivation** » les mercredis 14 et 28 avril de 14h à 16h au PIJ ;

- Ateliers « **5 min pour convaincre** » les mercredis 14 et 28 avril de 16h à 17h30 au PIJ ;
- **Forum jobs d'été** : offres d'emploi, rencontres d'employeurs et d'associations, le mercredi 19 mai de 15h à 18h sur le parking de l'Espace Rebuffat ;
- Atelier « **-18 ans, que faire cet été ?** », le mercredi 26 mai de 16h à 17h30 au PIJ. ▶



Justine DEJOUX Informatrice au PIJ
1 place Charles de Gaulle.
Renseignements et inscriptions aux ateliers au
06 68 64 52 82

Activités au PIJ, inscrivez-vous !

L'Espace Jeunes, c'est du **sport**, de la **musique**, de la **cuisine**, des **sorties**, du **laser game**, du **karting**, des **jeux vidéo**, des **soirées** et bien plus encore !

On se retrouve pour les prochaines vacances **du 12 au 23 avril** avec de nouvelles activités et notamment une séance de réalité virtuelle !

Inscriptions auprès de **Justine**.

Retrouvez-nous sur :

- Snapchat : **espacejeuneskra**
- Instagram : **pij_espace_jeunes_craponne**
- Facebook : **Espace Jeunes PIJ Craponne**

Contact :

Espace Jeunes
& Point Information Jeunesse
1, place Charles de Gaulle

Justine Dejoux
(responsable jeunesse)

Tél. : 06 68 64 52 82

Mail : ej.craponne@utce.ifac.asso.fr
ou pij.craponne@utce.ifac.asso.fr

» Un nouveau logo pour le CCJC

Accompagnés par Mme Gasparoux Adjointe déléguée au Commerce, à l'Artisanat, à l'Emploi et à la Jeunesse, le service Jeunesse et le service Communication de la Ville, les jeunes du CCJC ont imaginé, ce qui, selon eux, représente le mieux le CCJC de Craponne.

Parmi plus de 15 propositions autour du dynamisme, de la culture et du sport, les jeunes ont ainsi fait le choix d'**un logo aux couleurs chaleureuses et aux valeurs fortes**.



» La ville de Craponne récompense ses bacheliers

La situation sanitaire ne permettant pas de réunir l'ensemble des bacheliers 2020, la ville de Craponne a souhaité, malgré tout, les récompenser en leur remettant un **bon d'achat d'une valeur de 30 euros** valable à la librairie « Jardin des Lettres » de Craponne.

« *L'équipe municipale et moi-même souhaitons féliciter nos jeunes bacheliers qui ont vécu une année 2020 très difficile. Au-delà de la récompense, ces bons d'achat vont permettre d'aider nos jeunes qui pour certains sont en situation de précarité, de soutenir notre commerce local et plus généralement la sphère culturelle qui souffre tant.* » souligne Sandrine Chadier, Maire.



ENFANCE

» Assistant-e-s maternel-le-s : un rôle majeur auprès de chaque enfant

L'accueil des enfants par les assistant-e-s maternel-le-s représente aujourd'hui le premier mode d'accueil en France.

Concernant Craponne, l'agrément qui leur est délivré ainsi que le suivi relèvent de la compétence du service de **Protection maternelle et infantile** (PMI) de la Métropole de Lyon. Il permet aux assistant-e-s maternel-le-s d'être reconnu-e-s comme des professionnel-le-s de la petite enfance : il les inscrit dans une dynamique de qualité d'accueil, tout en les accompagnant à mettre en avant le projet d'accueil qu'ils/elles ont élaboré par rapport aux principes éducatifs qu'ils/elles souhaitent appliquer dans leur travail.

L'évolution de la formation permet de reconnaître l'importance de leur **rôle d'accompagnement** à la parentalité auprès de parents de jeunes enfants et de **professionnaliser** toujours davantage ces spécialistes de l'accueil individuel.

Vous voulez devenir assistant-e maternel-le ? Vous êtes assistant-e maternel-le ? Vous êtes parents ou futurs parents et recherchez un mode d'accueil ? Vous souhaitez davantage d'informations ?

N'hésitez pas à contacter le Guichet unique au **04 78 57 82 82** ou enfance.famille@mairie-craponne.fr, le RAM Les Coccinelles au **04 78 57 41 41** ou ram.craponne@acolea-asso.fr ou la PMI au **04 28 67 16 70**.

Leur collaboration avec les parents dans une démarche de **coéducation** favorise le développement, l'éveil et la socialisation de chaque enfant accueilli. De plus, en aménageant leurs espaces de vie en fonction de l'âge et des besoins des enfants, les assistant-e-s maternel-le-s favorisent au quotidien leur autonomie et leurs apprentissages.

Sur la commune, les assistant-e-s maternel-le-s peuvent bénéficier de **temps collectifs** (ateliers libres ou dirigés pour les enfants, échanges de pratique entre professionnel-le-s...) encadrés par 2 animatrices au sein du **Relais assistant-e-s maternel-le-s** (RAM) Les Coccinelles. Elles/ils peuvent également bénéficier de temps d'analyse des pratiques professionnelles avec une psychologue et de formations continues afin de toujours améliorer leur positionnement auprès des enfants et de leurs parents. ▶

CITOYENNETÉ

» Regards sur le Conseil municipal des enfants (CME)

Malgré la crise sanitaire liée au COVID, le CME arrive à maintenir ses séances en présentiel. Au travers des différentes missions qu'il mène, l'assiduité et la motivation des enfants restent constantes. Le projet principal sur lequel travaillent les enfants est réalisé en partenariat avec l'Association internationale des soldats de la paix (AISP).

La **solidarité** est l'une des valeurs les plus importantes pour nos jeunes élus. A Noël dernier, ils ont su garder le lien avec les seniors en créant, ainsi que nos écoles, des cartes de vœux qui ont été distribuées avec des papillotes.

Aussi, un projet de **biodiversité en zone urbaine** est quasiment abouti puisque des abris à chauve-souris seront installés au printemps. Cette action sera menée conjointement avec le Conseil consultatif des jeunes craponnois (CCJC).

La culture n'est pas en reste : un «**Jeu de piste sur le patrimoine de Craponne**» est en cours de réalisation. Nos jeunes enquêteurs s'activent pour vous proposer cette activité conviviale au printemps. **La devise du CME... Tous à l'action !**



PROTOCOLE SANITAIRE

Restaurants scolaires, des adaptations quotidiennes pour rester ouverts

Alors que la pandémie de la Covid-19 reste sensible, un **nouveau protocole sanitaire** pour les restaurants scolaires est paru le 1^{er} février dernier. **Outre la désinfection des tables entre chaque service, il impose désormais une distance de 2 mètres** entre chaque groupe classe. Ces nouvelles mesures ont été appliquées dès le retour des vacances d'hiver.

Sandrine Chadier, Maire, s'est rendue à l'école P. Soupault, dans l'un des restaurants scolaires de la commune, afin d'observer et de constater la bonne tenue de la réglementation sanitaire en cours. Elle a souhaité également **rencontrer et remercier les agents**, qui depuis des mois, sont mobilisés pour s'adapter aux différents protocoles en vigueur.

Ces dernières semaines, le Pôle Enfance Jeunesse (agents en mairie mais également sur le terrain) et les différentes directions d'établissements, n'ont pas ménagé leurs efforts. En effet, pour limiter au maximum l'impact de cette crise sur les petits Craponnois, **des aménagements ont été nécessaires.**

La Gatolière, des **tables ont été installées** dans la salle d'évolution de l'élémentaire.



Concernant les écoles Centre et Jeanne d'Arc, d'autres aménagements ont été mis en place. Cette fois-ci, **un système de rotation a été privilégié**, permettant d'alterner la présence des classes à l'espace de restauration : celles qui bénéficient d'un repas froid se rendent dans la salle d'évolution de l'école élémentaire du Centre.

Ces solutions ont permis de **maintenir les horaires habituels du temps méridien**, sans empiéter sur le temps scolaire, de garantir la prise en charge des enfants tous les jours, de respecter les nouvelles règles du Protocole sanitaire mais également les normes HACCP (hygiène et sécurité alimentaires) et les normes d'encadrement.

La municipalité met tout en œuvre pour garantir l'accès au service de restauration scolaire et la sécurité des enfants.

Cette lutte contre l'épidémie est l'affaire de tous. Il est recommandé aux parents de contrôler régulièrement la température de leur enfant avant le départ à l'école et ne pas le mettre à l'école ou dans les services périscolaires en cas de fièvre ou de symptômes. Ces mesures sont certes contraignantes, mais garantissent la scolarisation de tous les élèves. ▀



Pour l'école P. Soupault, **des tables ont été installées** dans la salle de bibliothèque de l'élémentaire pour y faire déjeuner une ou deux classes chaque jour. De même, pour l'école

FAMILLE DES
MAMMIFÈRES

n°001



Le Hérisson

ZOOM SUR

Les piquants des hérissons sont en réalité des poils modifiés. Ils sont constitués de kératine (comme les cornes de rhinocéros ou nos ongles) et sont quasi inarrachables ! Un hérisson a en moyenne 5 000 piquants, mais les plus grands peuvent en avoir jusqu'à 7 500.

FAMILLE DES
AMPHIBIENS

n°001



La Salamandre

ZOOM SUR

Elle a la particularité de pouvoir régénérer des parties perdues ou blessées de son corps très rapidement.

BIODIVERSITÉ

Atlas de la biodiversité communale, c'est parti !

La ville de Craponne lançait début 2021 son Atlas de la biodiversité communale (ABC). Afin de mieux connaître la biodiversité sur le territoire de notre commune, **des outils ont été mis en place pour permettre aux Craponnois de devenir acteurs de la préservation de leur environnement.**

Pour ce faire, une page dédiée a été créée sur le site internet de la ville. Vous y trouverez notamment la présentation des enjeux de ce dispositif pour Craponne, des informations sur la faune et la flore, un agenda avec les animations à venir. Aussi, vous pourrez participer aux deux grandes enquêtes : « Mares où êtes-vous ? » et « Mission hérisson ».

Pour devenir incollable sur les différentes espèces qui nous entourent, des **fiches pratiques** sont à votre disposition dans le Craponne Magazine. Lors de chaque parution, deux nouvelles fiches seront publiées. Vous pouvez les découper, les

ranger dans un classeur et bien sûr vous en servir lors des différentes animations qui seront organisées.

Régulièrement, **un stand d'information sera installé sur le marché.** Si vous avez des questions, des suggestions ou si vous souhaitez devenir bénévole, n'hésitez pas aller à la rencontre des agents présents ce jour-là. ▶

Pour plus d'infos www.mairie-craponne.fr ou contactez le service Cadre de vie par mail à infomairie@mairie-craponne.fr ou par téléphone au 04 78 57 82 82.

Action soutenue par l'OFB.



CARTE D'IDENTITÉ

Nom commun : Salamandre tachetée
 Nom latin : Salamandra salamandra
 Taille : 20 à 30 cm
 Poids : 40 g
 Durée de vie : 20 à 25 ans
 Statut de protection : protection nationale de l'espèce.

LIEU DE VIE

Elle fréquente les lieux humides et les forêts de feuillus. Présente près des mares, des fossés, des sources, des ruisseaux, elle s'abrite sous les pierres ou les souches.

ALIMENTATION

Insectes, lombrics, limaces, araignées.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Espèce uniquement terrestre lorsqu'elle est adulte, elle se déplace lentement, d'une démarche pataude. Elle se défend par la sécrétion d'une neurotoxine, le samandarin, et ne craint donc pas les prédateurs. Après l'accouplement, la femelle va déposer jusqu'à 70 larves dans l'eau. Les jeunes commencent leur vie terrestre 3 à 4 mois plus tard.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom commun : Hérisson d'Europe
 Nom latin : Erinaceus europaeus
 Taille : 20 à 30 cm
 Poids : 450 à 750 g
 Durée de vie : 8 à 10 ans
 Statut de protection : protection nationale de l'espèce.

LIEU DE VIE

Il s'installe partout où il peut trouver gîte et nourriture : en lisière de forêt, dans les prés bordés de haies ou dans les parcs et jardins.

ALIMENTATION

Dès le crépuscule il cherche sa nourriture composée de fruits, de baies, d'œufs mais également d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, de chenilles ce qui en fait un vrai allié du jardinier.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le hérisson est un animal nocturne et c'est donc durant la nuit qu'il chasse. Il passe la journée dans un gîte qu'il aménage avec des feuilles sous un buisson. Il fait énormément de bruit en se nourrissant : il mastique bruyamment, grogne, s'énervé, souffle.



SENSIBILISATION

► Tous au compost !

Le Conseil consultatif des jeunes craponnois (13-17 ans) organise une matinée de sensibilisation au compostage sur le marché de Craponne (Place Andrée-Marie Perrin) le samedi 10 avril 2021 de 8h30 à 12h30.

Les jeunes lanceront à cette occasion le sondage qu'ils ont créé afin d'évaluer les connaissances des habitants sur le sujet, de répertorier ce qui existe déjà chez les particuliers et dans les résidences collectives, de connaître les motivations de certains à s'impliquer dans un projet collectif.

Pour les accompagner dans leur démarche, l'association Compost'elles sera également présente ce jour-là pour informer le public de façon concrète mais ludique.

Des échanges fructueux en perspective ! N'hésitez pas à venir les rencontrer ! ►

DÉCHETS

» Collecte des déchets, qui contacter ?

C'est la Métropole de Lyon qui collecte et traite les déchets ménagers sur l'ensemble du territoire.

Pour en savoir plus sur la collecte des déchets par la Métropole ou sur les consignes de tri des déchets, rendez-vous sur www.grandlyon.com

DEMANDES ET RÉCLAMATIONS, ayez le réflexe Toodego !

Cette plateforme, mise en place par la Métropole de Lyon, permet d'accéder à des services numériques de l'agglomération lyonnaise qui rassemble l'accès

à vos services, démarches et informations utiles.

Pour toute demande, par exemple liée aux bacs, aux déchetteries, à la propreté, allez sur : www.toodego.com ▶



ÉCONOMIE

BIENVENUE À...



» **Marie Cheneaux**, conseillère beauté bien-être en partenariat avec FredericM, entreprise fondée à Grasse en 1983, vous propose des cosmétiques, parfums, maquillages d'origine naturelle et bio 100 % Made in France, sans paraben, sans colorant et non testés sur les animaux ainsi que des produits nutritionnels. ▶

Contact : 06 72 94 32 70 • marie69fredericm@gmail.com • **Boutique en ligne :** www.fredericm.com • **Code distributeur référent à l'inscription :** BL2142



» **Muriel AUBANEL – Hypnotérapeute.** Voulez-vous retrouver votre poids de forme, vous libérer du tabac (ou d'autres addictions), réussir un concours, améliorer votre sommeil ? Faire face au stress ou au mal-être, ou à certaines angoisses, peurs ou phobies ? Retrouver votre confiance en vous, votre joie de vivre ? Diplômée en hypnose ericksonienne et humaniste à l'IFHE, Muriel Aubanel vous propose de découvrir l'hypnotérapie.

Contact : www.hypnomodul.fr (Rdv sur Doctolib.fr)
Adresse : 75 rue Joseph Moulin • Tél : 06 73 64 63 54



» **MULTISERVICES DIDIER DUBOUCHET – Entreprise de multiservices.**

L'entreprise est à votre disposition pour toutes interventions de petits travaux de bricolage et de jardinage, d'intérieur et d'extérieur non réglementés. Rapidité d'intervention pour répondre à vos besoins.

Contact : <https://multiservicesdidierdubouchet.business.site/>
ddubouchet69@gmail.com • Tél : 06 18 20 84 23

Budget 2021, que faut-il retenir ?



Sébastien Girardet,
Adjoint en charge des
Ressources humaines
et des Finances

Comment prépare-t-on un budget communal ?

« Préparer un budget communal est un exercice délicat ; il demande de prendre en compte à la fois la réalisation d'un plan de mandat, qui se veut ambitieux, et l'exigence de maîtriser les dépenses ».

Quel rôle jouent les services municipaux ?

« Les services municipaux mettent en œuvre l'ensemble des projets et des actions pour les Craponnois. Le service Finances, quant à lui, rend possible l'éclosion et la finalisation des projets et garantit l'équilibre financier de la collectivité ».

C'est loin d'être facile dans ce contexte de crise sanitaire ?

« Non, mais l'intérêt collectif et le développement des services à la population doivent être notre fil conducteur. Certes, les dotations de l'Etat continuent de baisser ; dans le même temps, les contraintes réglementaires et les dépenses liées à la crise sanitaire ne cessent d'augmenter. Dans ce contexte, nous devons imaginer d'autres approches, être inventifs et faire différemment. Au final, je suis convaincu que nous réussirons à proposer davantage de services à la population ».

Comment concrétiser cette intention ?

« Nous utiliserons des voies nouvelles : des investissements durables, des équipements dont l'entretien sera facilité et moins coûteux, des matériaux réutilisables. Mais pour cela, il nous faut renforcer nos équipes et développer nos expertises. Objectif : mieux réfléchir ensemble aux enjeux techniques et financiers de demain ».

En conséquence, la fiscalité communale est-elle exposée à une hausse ?

« Non, et je vous promets d'y veiller. En dépit des circonstances auxquelles nous devons faire face, nous nous engageons à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2021 ».

Alors quelles sont les solutions ?

« Pour compenser ces pertes, il nous faut tout simplement réaliser des économies et optimiser les services qui existent. »

Quelles sont les priorités du budget 2021 ?

« Nous avons, cette année, souhaité privilégier les investissements liés aux sports et aux loisirs. La crise sanitaire a, en effet, énormément impacté le bien-être des Craponnois. Observer, réagir, se réorganiser, se remettre en cause, sortir des sentiers battus sont des postures que nous avons apprivoisées en 2020 ; elles nous ont permis de parer aux difficultés techniques, économiques, sociales auxquelles nous avons été confrontés. En 2021, elles ont été encore essentielles pour préparer le budget et lancer notre plan de mandat. L'humain y tient une place importante, car c'est ensemble que nous réussirons » conclut Sébastien Girardet, Adjoint en charge des Ressources humaines et des Finances.

Le Débat d'orientations budgétaires (DOB) pour 2021 a eu lieu en conseil municipal le 6 février dernier. Le Budget primitif (BP) 2021 a été approuvé lors du conseil municipal du 27 mars, après adoption du compte administratif et affectation du résultat 2020.

LE BUDGET PRIMITIF 2021 S'ÉLÈVERA À :

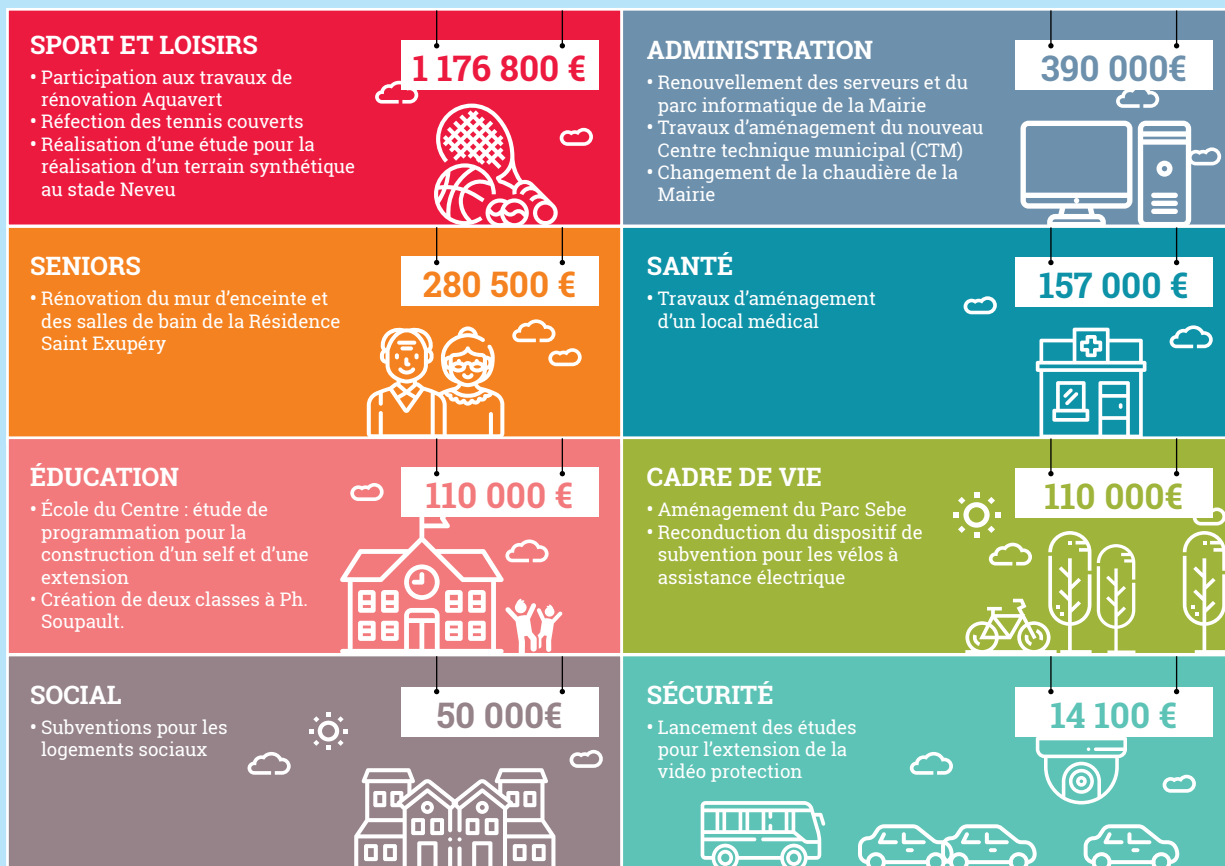
11,3 M€ EN FONCTIONNEMENT
13,6 M€ EN INVESTISSEMENT

→ BUDGET FONCTIONNEMENT : LES POINTS CLÉS

- En 2021, **la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation** suite à la réforme annoncée en 2020. La perte de produit fiscal est estimée à 3,3 millions d'euros pour la commune ; mais elle sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière, à hauteur de 2,1 millions d'euros, et par une compensation de l'Etat à hauteur de 1,2 millions d'euros.
- Les **ressources humaines** représentent une part importante du budget. Pour répondre au mieux aux attentes des Craponnois, l'équipe municipale a souhaité s'entourer d'agents qualifiés et spécialisés : création d'un 5^{ème} poste de policier municipal, recrutements d'un agent de propreté des espaces publics et d'un chargé de mission mobilité, maintien d'un emploi dédié au nouvel espace de coworking et à la valorisation de l'activité économique et commerçante de Craponne.
- Une enveloppe dédiée au **soutien des acteurs locaux et des publics fragilisés** dans le contexte de crise sanitaire et économique, sera reconduite. Son montant est fixé à 200 000 euros en 2021.
- L'impact des dépenses directement liées à la **crise sanitaire** perdure. Il est estimé à 35 000 euros (achat de masques, produits d'entretien, renfort des prestations externalisées de nettoyage des locaux ...).
- De **nouveaux services** sont proposés à Craponne. Notons notamment l'ouverture de l'espace coworking (budget annuel de fonctionnement estimé à 18 000 euros). ▶

→ LES PROJETS D'INVESTISSEMENT PHARES SUR 2021

Sur un budget d'investissement de 13,6 millions d'euros, voici une partie des principaux projets à venir par thématique.



BUDGET 2021 : AU PLUS PROCHE DES BESOINS ESSENTIELS ACTUELS, ET DÉJÀ TOURNÉS VERS DEMAIN.

► Focus sur les points forts de 2021



→ AFFAIRES SOCIALES / SOLIDARITÉ

Evelyne Morillon

Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'Enfance

APPORTER DU RECONFORT AUX PLUS FRAGILES – AIDER ET SOUTENIR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ.

« La crise sanitaire que nous traversons depuis 2020 expose de nombreux Craponnois à une vulnérabilité sociale et financière. Notre volonté, les accompagner au mieux dans ces périodes difficiles :

- **fin 2020, des bons d'achats ont été remis aux demandeurs d'emploi les plus démunis** pour ne laisser personne de côté ; nous pérenniserons cette attention en 2021 ;

Améliorer le quotidien de tous, être solidaires de nos aînés en améliorant les structures qui leur sont dédiées se traduira en 2021 par :

- **la poursuite de nos efforts en matière de protection de la santé des Craponnois contre le virus de la COVID** en achetant des masques et produits d'entretien, en consacrant le budget nécessaire au nettoyage des locaux publics, les

écoles notamment ; nous souhaitons ainsi, en acteurs responsables, respecter les protocoles sanitaires en vigueur et diminuer les risques de contamination ;

- **la réalisation des travaux d'aménagement du local médical (157 000 euros)** qui permettra de développer l'offre médicale de proximité dans le vieux village ;
- **la rénovation du mur d'enceinte de la Résidence autonomie Saint-Exupéry (15 000 euros en 2021 pour un montant total de 88 000 euros) ;**
- **la finalisation de la mise aux normes des salles de bains de la Résidence Saint-Exupéry ».**



→ URBANISME / CADRE DE VIE



Jean-Louis Magoutier

Adjoint délégué à l'Urbanisme, aux Travaux et à la Voirie

François Pastre

1^{er} Adjoint délégué au Cadre de vie et au Développement durable

EMBELLIR ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES CRAPONNOIS – MIEUX MAÎTRISER L'URBANISATION.

« Soucieux du bien-être de tous, nous travaillerons à végétaliser et embellir notre cadre de vie et à nous inscrire dans une démarche éco-responsable. Nous veillerons aussi à accompagner harmonieusement l'urbanisation de notre ville ; des outils de planification, des Emplacements réservés (ER) dans des lieux stratégiques accompagneront le développement de notre commune.

Nous souhaitons aussi maîtriser l'urbanisation en prévoyant des acquisitions foncières (250 000 euros par an sur l'ensemble du mandat soit une enveloppe totale de 1,5 millions d'euros).

Plusieurs actions sont inscrites au budgets 2021 :

- **l'aménagement du parc Sèbe (100 000 euros) ;**
- **dans le cadre de notre Plan vert : la plantation d'arbres par les écoliers ;**
- **le lancement de notre Atlas biodiversité communal (ABC) ;**
- **l'aménagement du nouveau Centre technique municipal (CTM) (186 000 euros) ».**

d'euros) ; objectif : offrir un nouvel avenir au club et à ses adhérents ;

- **l'étude du remplacement de la pelouse du stade Neveu par un revêtement synthétique**
- **la participation à la rénovation du centre nautique Aquavert (77 000 euros pour une participation totale maximale de 640 000 euros sur 5 ans) ».**



Frédérique Lasaygues

Adjointe déléguée aux Affaires scolaires

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'APPRENTISSAGE DANS NOS ÉCOLES ET PRÉPARER L'AVENIR.

« Le budget dédié aux Affaires scolaires permet d'assurer le bon fonctionnement des écoles et le meilleur accueil possible des écoliers. Il concerne nos 3 écoles publiques et l'école privée. Attentifs à l'éducation de nos enfants, notre volonté au cours de ce mandat est de moderniser et d'adapter nos écoles et équipements scolaires afin de proposer les meilleures conditions d'apprentissage à nos écoliers.

L'année 2021 sera marquée par la mise en route de deux grands projets de notre mandat :

- **le lancement de l'étude de programmation pour l'agrandissement de l'école du Centre : création d'un self dans le restaurant scolaire et rénovation énergétique de l'existant (60 000 euros) ;**
- **la création de deux classes supplémentaires à l'école Philippe Soupault (50 000 euros).**

Les moyens d'apprentissage pour nos enfants seront également améliorés avec :

- **l'inscription de la commune dans le plan de relance numérique proposé par le gouvernement ;** il vise à poursuivre le développement des équipements informatiques de nos établissements scolaires tout en optimisant nos dépenses ».



→ ANIMATION / VIE ASSOCIATIVE / SPORT

Corinne Cisternino

Adjointe déléguée à l'Animation, à la Vie associative et au Sport

SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS – RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT POUR OFFRIR AUX CRAPONNOIS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DURABLES ET DE QUALITÉ.

« Avec plus de 70 associations et plus de 2000 bénévoles, Craponne bénéficie d'un tissu associatif riche, diversifié et solidaire. La pratique d'activités culturelles et sportives est essentielle au bien-être des Craponnois. Il est donc indispensable de renouveler certains équipements pour permettre une utilisation optimale de ces derniers.

Deux grands projets de mandat débiteront en 2021 :

- **l'étude de faisabilité technique et financière et les travaux de construction pour la couverture d'un nouveau court de tennis (1,035 millions**



INSERTION

» Laura Gasparoux, Présidente du Comité territorial insertion emploi (CTIE)

Laura Gasparoux, Adjointe au Maire, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, à l'Emploi et à la Jeunesse à Craponne a été désignée par les Maires de Val d'Yzeron*, Présidente du Comité territorial insertion emploi (CTIE).

Né de la volonté de la Métropole de lier ses compétences sur l'économie et l'insertion et d'associer l'ensemble des partenaires, le Comité territorial insertion emploi (CTIE) est une instance locale qui, sur la base du diagnostic des besoins du territoire, définit les priorités et les actions à développer sur les questions emploi et insertion.

Ces CTIE sont déployés depuis 2019 sur tout le territoire de la Métropole de Lyon et réunissent de nombreux partenaires : les communes et leurs CCAS, la Métropole de Lyon, l'Etat, Pôle emploi, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole, les chambres consulaires, des entreprises, la Mission locale, Cap Emploi et les structures d'insertion du territoire.

La Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) est chargée d'appuyer leurs fonctionnements. Créée en 2019, la MMI'e a pour mission de mobiliser les entreprises à travers la Charte des 1000 (les entreprises s'engagent pour faire découvrir leurs métiers, accueillir des stagiaires, tutorer des demandeurs d'emploi,

participer à des simulations d'entretien, recruter via la MMI'e, ...), le développement des clauses sociales (recruter des demandeurs d'emploi en s'appuyant sur les marchés publics ou privés), la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion et le développement de nombreuses actions.

Coordonner les acteurs de l'emploi et de l'insertion pour **rendre plus efficace** l'action de tous et permettre un retour à l'emploi plus rapide de Val d'Yzeron, **faire remonter les besoins** du territoire à la Métropole de Lyon et aux autres acteurs, telle est la mission importante qui attend le CTIE et sa nouvelle présidente. ▶

* le territoire de Val d'Yzeron est composé des communes de Tassin-la-Demi-Lune, Francheville, Sainte-Foy-lès-Lyon, Craponne, Charbonnières-les-Bains, Saint-Genis-les-Ollières et Marcy-l'Étoile.



« Je sais à quel point l'entreprise favorise l'emploi, en tant qu'employeur évidemment, mais également grâce à l'apprentissage et l'alternance qui constituent un véritable tremplin pour les jeunes vers la vie active. Récemment élue à Craponne, je découvre des organismes très compétents et impliqués dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi dont les missions se heurtent à des problèmes de mobilité, de logement, de gardes d'enfants... que les collectivités sont en capacité de résoudre. C'est pourquoi je souhaite, durant cette présidence, rassembler les bonnes pratiques et les moyens des sept communes du Val d'Yzeron pour renforcer notre efficacité collective en cette période compliquée de crises sanitaire et économique qui ne favorise pas l'emploi. Mes premiers échanges avec les permanents de la MMI'e Val d'Yzeron et Fabrice Poncet, chef d'entreprise et vice-président à mes côtés, me confortent dans cette mission » ajoute Laura Gasparoux.



Tournage clip «Besoin urgent»

©Camille Guillaumet



Résidence Vendredi

©Sam Veyssyre



Documents confinés



Emmanuelle et Christelle lors de leur animation dans les classes



Sortie de résidence Petit Prince Slam !

ZOOM SUR

» L'équipe culture s'active en coulisse !

Voilà un an que l'équipe culture s'adapte, se réinvente, garde le lien avec le public et repense la culture de demain. **Le service culture depuis un an en chiffres...**

À EOLE :

- 1 présentation de saison en ligne,
- 1 clip tourné,
- 8 résidences de création et d'autres à venir,
- 1 représentation à destination des professionnels,
- 100 m² de murs repeints,
- 2 spectacles hors les murs,
- 5 spectacles et 1 conférence de la saison 2020-2021.

À LA MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE :

- 36 760 visiteurs malgré 4 mois de fermeture,
- 7 semaines de click & collect, 767 commandes,
- 2 animations hors les murs pendant l'été,
- 37 animations de classes à la médiathèque ou dans les écoles,
- + 150 % de prêts de livres numériques,
- 95 378 documents prêtés, confinés puis déconfinés.

Annulation de la saison à l'Espace Eole

Cette saison culturelle, qui devait être celle de nos retrouvailles, a été profondément affectée par la fermeture au public, depuis fin octobre, de l'Espace culturel Eole.

Face aux incertitudes et à l'absence de visibilité pour les semaines à venir, **la décision a été prise d'annuler l'ensemble des spectacles de cette fin de saison.**

Vous pouvez retrouver les informations détaillées concernant les annulations et les remboursements sur le site internet de l'Espace Eole.

Cependant, nous nous projetons avec optimisme sur des spectacles en extérieur cet été et une rentrée culturelle, avec un protocole et un format adaptés.

FROID • CLIMATISATION • POMPES À CHALEUR
POYARD
 votre confort avant tout

Installation
 Service après-vente
**Professionnels
 & Particuliers**

LE FROID DANS TOUTES SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
 vitrine • armoire • chambre froide • chambre de congélation • séchoir • climatisation

expert confort HABITAT
DAIKIN

poyard.fr ZA des Tourrais Tél. 04 78 57 04 73
 127, rue Pierre Auguste Roiret Fax 04 78 44 85 64
 CRAPONNE e-mail contact@poyard.fr

Offre spéciale LATTOFLEX
 Du 1^{er} au 30 avril 2021

Le mois bien-être du dos
Je profite!

MIEUX DORMIR
 Espace dos et sommeil

Literie & Convertible

5 Avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE
 04 72 24 74 54
 www.mieuxdormir.com

espace beauté détente
L'instant Zen

Soins esthétiques visage et corps
 Produits naturels, bio
 Épilation cire et électrique
 Microblading sourcils

Bons
 Cadeaux

12, av. Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE
 Tél. 04 37 22 08 39
 Facebook et site : L'instant zen craponne

AGE D'OR
 services

LIVRAISON DE REPAS
Spécial Seniors

Pour que le repas
 reste un instant de plaisir.

Oui, il est possible de vous livrer à votre domicile, sans rien faire, un repas savoureux conçu par un traiteur «Toques Blanches Lyonnaises» **à partir de 12,50€ seulement, livré chez vous !**

Des repas équilibrés et variés 7j /7, adaptés à votre régime alimentaire (diabétique, sans sel, végétarien).

Crédit d'impôt* 50%

Considéré comme une prestation de service à la personne, notre service de livraison vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des sommes versées pour la livraison (*Selon l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et la circulaire du 11 avril 2019 du Ministère de l'Economie et des Finances.)

DEVIS GRATUIT

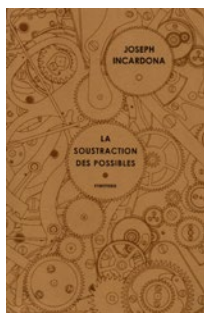
AGE D'OR SERVICES LYON OUEST
 Tél. 04.78.16.96.45
 lyon-ouest@agedorservices.com

LA VIE CHEZ VOUS.

Conception et réalisation : Oh sésame / Crédit photo : Acobestock

Les coups de cœur de la médiathèque L'Odyssée

Vous recherchez des idées pour occuper votre temps libre ? L'équipe de la médiathèque vous a concocté une liste d'ouvrages, de CD et DVD à ne pas manquer !



LA SOUSTRACTION DES POSSIBLES

de Joseph Incardona, roman

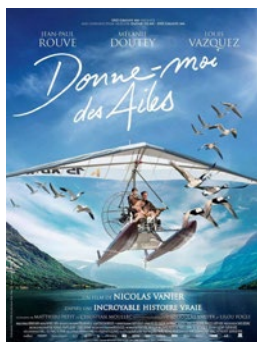
Ancré dans les années 1990, ce roman nous emmène **au cœur du monde de la finance**, de ses malversations cyniques et de ses habiles combines. Nous y suivons le parcours d'Aldo Bianchi, un jeune professeur de tennis à Genève, prêt à tout pour côtoyer cet univers qui le fascine et pourtant le méprise. Avec son héros arriviste et séducteur, ses personnages tout aussi réalistes que détestables et son intrigue proche de celle d'un thriller, Joseph Incardona délivre un regard acéré sur le désir et le pouvoir, là où le capitalisme et la marchandisation du monde triomphent. L'écriture inventive et rythmée, toujours fluide et maîtrisée, éveille le plaisir de la lecture à chaque page : à découvrir sans hésiter !



UNFOLLOW THE RULES

de Rufus Wainwright, CD

Ce neuvième album marque le **grand retour à la chanson pop** de l'artiste avec toujours une touche de classique. Dans une ambiance clair-obscur, il nous invite dans les différentes escales de sa traversée qui l'ont métamorphosé en un homme apaisé aujourd'hui. Encore une fois, il nous éblouit en proposant un album aux multiples influences (pop symphonique, baroque, folk) et riche en émotions. Un bijou auditif à glisser entre toutes les oreilles !



DONNE-MOI DES AILES

de Nicolas Vanier, DVD

Ce film est **inspiré par l'histoire vraie de Christian Moullec**, l'homme qui a volé avec les oies.

Christian est un scientifique visionnaire, installé en pleine Camargue, spécialiste des oies sauvages. Il a un projet fou : sauver des oies naines, une espèce d'oies en voie de disparition, en les guidant depuis son ULM afin

de leur apprendre une nouvelle route migratoire moins dangereuse que celle qu'elles adoptent normalement. Et cet été-là, Thomas, son fils, le rejoint, contraint et forcé. Pour cet adolescent obnubilé par les jeux vidéo, ce séjour en pleine nature s'annonce comme un véritable cauchemar. Pourtant, il va se prendre si bien au jeu, que démarre pour lui un incroyable et périlleux voyage en ULM, vers la Norvège ... Un très joli film pour toute la famille.



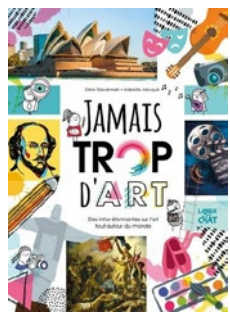
NE M'OUBLIE PAS

d'Alix Garin, BD

Prenez la route en compagnie de Clémence et de sa grand-mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer, pour un **voyage tendre, nostalgique parsemé de notes d'humour...**

L'émotion à fleur de peau ne quitte jamais le scénario et se déploie aussi bien dans les illustrations tout en finesse que dans le choix des couleurs, alternant les teintes pastel pour le présent, et le noir/blanc pour le passé.

« Ne m'oublie pas » est donc une très belle surprise, à découvrir, sur la filiation des souvenirs, la relation avec les aînés, bref un vrai coup de cœur pour cette BD !



JAMAIS TROP D'ART

d'Erine Savannah et Isabelle Jacqué, documentaire

Une invitation au voyage dans le monde des arts : de la sculpture à la littérature, en passant par l'architecture et la musique, sans oublier la peinture, le théâtre et le cinéma. A chaque étape, nous découvrirons une œuvre d'art

célèbre, son créateur, son contexte historique et géographique. Ponctué de quizz et d'anecdotes, ce documentaire jeunesse est ludique, et fera plaisir aux petits (et grands) curieux !

CIE ANTARÈS

Stage Cirque & danse (4/5 ans et 6/9 ans)



Vacances de printemps :
du lundi 12 au vendredi 16 avril 2021.

Toute la journée de 9h30 à 16h30
(apporter son repas & possibilité de garderie de 16h30 à 18h00)

La Compagnie Antarès propose des stages cirque & danse contemporaine, chaque première semaine des vacances scolaires (hors vacances de Noël). Ils invitent les enfants à la découverte des Arts du cirque et de la danse contemporaine, à travers la pratique mais aussi l'histoire de l'art, de manière ludique et adaptée à chaque âge. ▶

Pour en savoir plus :

Rendez-vous sur notre site internet :

www.compagnieantares.com

Contact : Compagnie Antarès
5 bis avenue Édouard Millaud, 69290 Craponne
04 78 57 96 30 - **contact@compagnieantares.com**



ASMALI
Amitié Solidarité
Moyenne Afrique Lyon Interrégional

SOLIDARITÉ

Asmali, toujours présent et actif

Vous avez un peu de temps ? Vous souhaitez partager ce lien d'amitié et de solidarité avec le Mali et le Sénégal ? **Rejoignez-nous ! ▶**

Contact :
1, Place Charles de Gaulle
Boîte N° 32 - 69290 CRAPONNE
06 44 50 84 36 - **asmali@laposte.net**
www.asmali.fr
www.facebook.com/association.asmali/

EMPLOI

SOLIDARITE-EMPLOIS
Membre de PLACE AUX EMPLOIS

Plus de 350 offres d'emploi à pourvoir à côté de chez vous !

Créée il y a 26 ans, l'association Solidarité Emplois vous accompagne dans votre recherche d'emploi à Craponne, mais aussi dans 3 autres communes de la Métropole de Lyon, dans 8 communes de la Communauté de communes des vallons du Lyonnais (CCVL), et 1 commune de la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle.

Composée d'une cinquantaine de bénévoles l'association a à cœur d'aider les demandeurs d'emploi dans leur recherche ou leur réorientation professionnelles. Cette aide personnalisée et individuelle se traduit dans un premier temps par la proposition d'entretiens afin d'adapter au mieux la démarche de la recherche d'emploi. En effet, les bénévoles mettent en place des stratégies spécifiques à chaque demandeur. « Chaque personne a son histoire personnelle et professionnelle. Nous devons donc nous adapter et proposer des méthodes de recherche d'emploi qui correspondent bien à chaque personne. Nous réalisons un service proximité quels que soient les profils des demandeurs. Cela peut aller d'un poste de deux heures chez un particulier ou dans une entreprise à un poste de cadre. Notre force, c'est de nous adapter à toutes les situations et de très bien connaître le secteur. » soulignent Guy Lasserre et Lionel Suzanne, bénévoles de l'antenne de Craponne.

Aide à la préparation de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens, rencontres avec des professionnels, mise en place de partenariats avec CAP Emploi et la Mission locale ; Solidarité Emploi, met tout en œuvre pour trouver une solution pour que vous puissiez travailler près de chez vous. ▶

Infos pratiques : l'antenne de Craponne, située au Pôle Social Colette Frainier, vous accueille sans rendez-vous tous les mercredis de 14h à 17h et sur rendez-vous les vendredis de 14h à 16h.

Contact : 04 78 57 82 50 les jours de permanence ou 04 78 44 67 42 au siège de l'association
craponne@solidarite-emplois.com
Retrouvez toutes les offres d'emploi sur **www.solidarite-emplois.com**

Vous êtes une entreprise ? Vous avez des postes à pourvoir à Craponne ou dans l'une des 13 communes couvertes par Solidarité Emplois, n'hésitez pas à vous faire connaître !

SPORT

» Ouverture de la saison de la pêche !

Alors que l'ouverture de la saison de la pêche a démarré le **samedi 13 mars**, rencontre avec Jean Gatignol, l'inamovible Président depuis 30 ans de l'Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA), créée en 1972, et qui compte à ce jour 1200 adhérents, dont 80 sur Craponne.

Quelle est l'action de l'AAPPMA ?

« Nous nous occupons de la gestion de la pêche pour l'Yzeron et ses affluents ; nous réalisons des travaux d'aménagement de la rivière, nous surveillons les actes de braconnage, ou de pollution. Nous avons également des activités piscicoles qui sont des activités d'élevage de poissons en eaux douces. L'association a aussi une fonction de préservation de la nature et de la biodiversité. Dans notre action, nous pouvons compter sur le soutien du SAGYRC, un syndicat intercommunal de surveillance de la faune sauvage. »

Est-ce que vous arrivez à attirer de jeunes bénévoles ?

« Cela a toujours été relativement compliqué d'attirer les jeunes. Nous avons fondé une école de pêche en 1984 dans l'idée de former nos futurs remplaçants. Initialement installée à Craponne celle-ci a été transférée à Vaugneray, ce qui nous permet d'avoir accès à l'étang de pêche.



Exemple de barrage avec des seuils en bois.

Néanmoins, le confinement de l'an dernier a ralenti son activité, mais cela devrait redémarrer le premier mercredi d'avril, comme chaque année... Nous espérons aussi beaucoup de pluie, car les précédents étés furent marqués par la sécheresse.»

Comment préparez-vous l'ouverture de la saison de la pêche ?

« Les travaux d'aménagement ont été réalisés en ce début d'année 2021. Nous avons commencé par aménager la rivière en déplaçant des roches, par exemple, pour faire des caches à truites, elles adorent ça ! Nous réalisons aussi des barrages avec des seuils de bois à petite hauteur pour que les poissons puissent naviguer. Nous créons également des fosses en aval des seuils, pour permettre aux poissons d'avoir plus de quantité d'eau l'été. Ensuite vient l'étape finale de l'empoisonnement avant de laisser la nature suivre son cours. »

« **Adopte le rythme de la nature car son secret est la patience. La nature n'est pas à nous, la nature fait partie de nous. Nous sommes une même et grande famille.** » Citation tirée du journal de l'Yzeron d'Octobre 2020. Le journal de l'Yzeron est le journal de l'AAPPMA qui fournit des conseils pour protéger l'environnement de l'Yzeron et ses affluents. ▶



De gauche à droite : Mathias Louis responsable du service Cadre de vie, Corinne Cisternino Adjointe en charge des Animations, de la Vie associative et du Sport, Michel Monge, Conseiller municipal délégué en charge des Animations, de la Vie associative et du Sport et Stéphanie Congourdeau responsable du pôle Associatif et Sportif.

ASSOCIATIONS

» Nouveautés du Pôle associatif et sportif

Afin de toujours mieux répondre aux attentes des associations, le Pôle associatif et sportif de la Mairie se réorganise.

NOUVEAUX HORAIRES

Dans le but de renforcer ses engagements aux côtés des associations et d'optimiser le fonctionnement du service, le pôle vous accueille de la manière suivante :

- **lundi et vendredi** 8h30/12h30 et 13h30/17h30
- **mardi et mercredi** 8h30/12h30
- **jeudi** 13h30/17h30

ACCÈS

L'accès au pôle s'effectue désormais par l'entrée située côté boîtes aux lettres associatives (qui sont situées sur le côté gauche de la Mairie).

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Lorsque vous souhaitez vous rendre au pôle, il est recommandé de prendre rendez-vous, soit par mail à poleassociatifetsportif@mairie-craponne.fr, ou par téléphone au **04 78 57 82 82**. ▶

Opposition municipale Craponne, Partageons l'Avenir

■ Nous venons en ce début d'année de débattre des orientations budgétaires et de voter le budget pour l'année 2021. Enfin la municipalité recrute du personnel pour gérer la commune : plusieurs embauches ont eu lieu depuis le début d'année. Citons par exemple le recrutement de la chargée de mission développement économique ou les recrutements au service urbanisme et au pôle vie associative. Cela a un impact sur les dépenses, mais surtout sur la capacité d'action de la mairie. Ainsi, l'espace de co-working, qui permettra de télétravailler sans être à son domicile, est déjà ouvert.

Un programme d'investissement très ambitieux a été proposé au débat. Mais, les défis qui attendent la commune sont toujours importants, qu'il s'agisse de l'adaptation au changement climatique ou des logements sociaux. Ainsi, il est à noter que Craponne n'a toujours pas atteint les 25% de logements sociaux et devra s'acquitter d'une amende importante au titre de la loi SRU.

La liste des projets qui nous ont été proposés, et longuement présentés dans ce magazine, est légitime voire nécessaire, mais quelques dépenses également importantes n'y figurent pas comme les dernières rénovations énergétiques des bâtiments de la commune, l'achèvement des travaux de mise aux normes accessibilité ou un dispositif d'aide à la rénovation énergétique pour les particuliers dont la commune pourrait se doter en complément des actions mises en œuvre par la Métropole.

En début de mandat, les communes et la Métropole doivent établir le pacte de cohérence métropolitain. Le projet de pacte de cohérence est articulé autour de 7 axes que sont la revitalisation des centres-bourgs, l'éducation, les modes actifs, la trame verte et bleue, l'alimentation (de la production à la lutte contre le gaspillage), le logement (l'accueil, et l'hébergement digne, abordable et de qualité) ainsi que le développement économique responsable (emploi et insertion). La Métropole propose désormais de soutenir les projets que les communes auront définis ensemble dans le cadre d'un projet de territoire à l'échelle de la conférence territoriale des maires. Pour notre territoire, la conférence réunit Charbonnières-les-Bains, Craponne, Marcy-L'Etoile, Francheville, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Genis-les-Ollières, Tassin-la-Demi-Lune. Rendez-vous en fin d'année pour connaître le contenu de ce projet de territoire que les communes doivent élaborer. ■

Opposition municipale Aigissons pour Craponne

■ Le Débat d'Orientation Budgétaire a été présenté et discuté lors du conseil municipal du 6 février. Il est bien plus révélateur des priorités de la majorité et de la gauche, qui ont voté pour, que les promesses de programme. Nous nous sommes abstenus car on peut s'interroger sur ces priorités.

Dans une période sombre de crise sanitaire et économique où l'on s'interroge sur la notion d'essentiel, la nécessité de solidarité et le maintien de l'économie, les choix semblent hasardeux et peu en correspondance avec les urgences d'une commune qui continue à s'urbaniser de manière intensive.

Ainsi, pour 2021 le budget municipal proposé en investissement, d'un montant de 4 000 000 d'euros, va être engagé :

- Pour un bon quart à un deuxième tennis couvert soit 1 000 000 d'euros, malgré une estimation précédente bien moindre, alors que nous possédons déjà 5 courts, dont un couvert. Investissement très important pour combien de bénéficiaires ?
- Pour un autre quart à la réfection d'une part, du stade Neveu (deuxième stade de la commune), en synthétique, soit 780 000 euros et d'autre part à un investissement sur 5 ans de 600 000 euros (112 000 euros en 2021) pour la réfection de la piscine Aquavert qui au vu de son implantation peut mettre en péril l'arrivée du métro E à Alai.

En revanche, les projets concernant l'agrandissement d'une seule école sont reportés sur 2022 et 2023 ! Leur ambition est très limitée par rapport à l'évolution démographique due à l'urbanisation galopante contre laquelle cette nouvelle équipe avait promis de lutter ainsi qu'à la surcharge actuelle de nos écoles (dont la mairie n'a pas hésité à se servir pour contester le centre d'accueil de Charrial !)

Une étude commandée en 2018 par la commune prévoyait un besoin de 11 classes supplémentaires d'ici 2025 ! Enfermée dans ses options d'agrandissement, plutôt que d'envisager une nouvelle construction, la nouvelle équipe ne saura pas répondre à cette urgence absolue qui est d'accueillir au plus vite nos enfants dans des conditions correctes.

Enfin, la part des subventions pour les logements sociaux, 50 000 euros en 2021, plus que minime, finit de démontrer l'orientation politique de développement social de la commune...

L'ordre des priorités retenues par l'équipe municipale et validées par l'équipe de Mme Hartman ne correspondent ni à la réalité ni à l'urgence ...

Les orientations budgétaires « électoralistes » s'opposent à une gestion raisonnée de la commune. ■

Majorité municipale Un nouveau cap pour Craponne

■ **Pacte de cohérence métropolitain : Craponne manque trop de visibilité sur les projets.**

Le Pacte de cohérence métropolitain régit les modalités de travail entre les communes et la Métropole grâce aux Conférences territoriales des maires (CTM) qui regroupent les communes de Tassin-la-Demi-Lune, Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville, Charbonnières-les-Bains, Marcy-L'Etoile, Saint-Genis-Les-Ollières et Craponne. Au service de l'intérêt général, il s'agit donc de construire un véritable projet de territoire tout en veillant à entretenir une relation fluide et organisée avec La Métropole.

7 axes de travail sont définis dans ce Pacte : Revitalisation des centres bourgs, Education, Modes actifs, Trame verte et bleue, L'alimentation, de la production à la lutte contre le gaspillage, Logements, accueil, hébergement : digne, abordable et de qualité, Développement économique responsable, emploi et insertion.

Si ce pacte a le mérite de donner des lignes directrices de travail intéressantes pour notre territoire, avec de forts enjeux, nous avons émis des réserves lors de sa présentation, en conseil municipal du 6 février dernier :

- il paraît indispensable de **prendre en compte les spécificités de chaque commune sans entraîner un déséquilibre entre elles. Les enjeux, les objectifs et les attentes de nos concitoyens étant différents ;**
- la nouvelle organisation proposée par l'exécutif métropolitain a pour **conséquence directe une diminution des moyens de financement pour notre territoire**, et conduira à terme, à une dégradation de nos finances communales;
- **le manque de visibilité sur les projets que nous observons de la part de la Métropole pour notre commune et plus généralement sur le territoire inquiète ;**
- **quel sera donc le niveau de concertation qu'aura la Métropole avec les Maires ?** Aurons-nous la possibilité de choisir et de valider les projets ou la Métropole nous les imposera ?

Toutefois, le Pacte ayant été adopté à une courte majorité des 59 Maires composant la Métropole, il nous faut à présent avancer, travailler à la réflexion et surtout co-construire des projets pertinents dans l'intérêt de nos communes et de notre territoire.

Maintenir les taux d'imposition communaux : notre priorité.

Alors que la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), votée par l'exécutif de la Métropole, va augmenter de 11,5 % pour les contribuables craponnais, notre volonté est de ne pas augmenter nos impôts communaux, malgré une incertitude sur l'avenir de nos dotations communales délivrées par l'Etat ! ■

AVRIL

■ SÉANCE

« LE TEMPS MIKADO »

Mercredi 7 avril

Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

■ OPÉRATION BAF

Du samedi 10 au samedi 17

■ OPÉRATION

JOBS ÉTÉ

Du 14 avril au 26 mai

(détail page 6)

■ CHANTIER JEUNES

Du lundi 19 au vendredi 23

De 9h à 12h

■ SÉANCE

« LE TEMPS MIKADO »

Mercredi 28 avril

Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

MAI

■ JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

Mardi 11 mai

■ SÉANCE

« LE TEMPS MIKADO »

Mercredi 12 mai

Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

■ CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 17 mai

Espace Rebuffat

■ SÉANCE

« LE TEMPS MIKADO »

Mercredi 26 mai

Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 CRAPONNE

Tél : 04 78 57 82 82

Fax : 04 78 57 82 84

Mail : infomairie@mairie-craponne.fr

Web : www.mairie-craponne.fr

Horaires d'accueil de l'État-civil :

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Dates des ouvertures le samedi

matin : 3 avril, 17 avril, 15 mai, 29 mai,

12 juin, 26 juin, 10 juillet, 24 juillet.

Demande/renouvellement de passeport et de carte d'identité :

dépôt des dossiers au service.

Accueil / État-civil UNIQUEMENT

SUR RENDEZ-VOUS :

lundi et vendredi : 13h30 - 17h30 ;

mardi, mercredi, jeudi et samedi :

8h30 - 12h.

Plateforme de prise

de rendez-vous :

<https://www.rdv360.com>

mairie-craponne

Plus d'infos : Tél. : 04 78 57 82 52

POLICE MUNICIPALE

15, Promenade du Vieux-Bourg

Tél : 04 78 57 80 76

Horaires d'ouverture au public :

lundi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30 ;

du mardi au vendredi :

8h30 - 12h / 14h - 18h ;

samedi : 8h30 - 12h.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du dernier conseil municipal est disponible :

- sur demande, en mairie
 - sur www.mairie-craponne.fr
- > Rubrique Citoyenne / Conseil Municipal / Compte-rendus des conseils municipaux

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

Chemin des Jardins d'Eole

Tél : 04 78 57 82 85

E-mail :

mediatheque@mairie-craponne.fr

Site internet :

mediathequeodyssee.mairie-craponne.fr

Horaires d'ouverture au public :

mardi et vendredi : de 15h à 19h ;

mercredi : de 9h30 à 19h non-stop ;

samedi : de 9h30 à 17h non-stop.

Les horaires de la médiathèque s'adapte à la période de couvre feu.

ESPACE CULTUREL EOLE

Tél : 04 78 57 94 34

Site internet :

espacecultureleole-craponne.fr

CCAS

Maison de la Métropole

31, rue du 8 mai 1945

Tél : 04 78 44 04 74

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h.

Les conditions d'accès au CCAS ont été modifiées. Plus d'infos en page 5.

PLUS D'INFOS PRATIQUES

Site : mairie-craponne.fr

Facebook : [villedecraponne](https://www.facebook.com/villedecraponne)

Chaîne YouTube :

Ville de Craponne





Expert-comptable à Craponne

04.72.24.89.68

Création et reprise d'entreprises

Accompagnement des dirigeants

Gestion de votre comptabilité et de vos obligations fiscales

Gestion de votre social



Hypnothérapie

Sommeil, Perte de Poids, Stop Tabac, Gestion du Stress, Douleurs

Daniel De Rossi

Maître Praticien

06 11 14 30 09

111 Bis Avenue Pierre Dumond 69290 Craponne

Rendez vous par téléphone ou sur Doctolib

<https://www.hypnose69.com>

cuisinella®



VENEZ VIVRE
UNE EXPÉRIENCE UNIQUE
EN RÉALITÉ VIRTUELLE

CRAPONNE

15 AVENUE EDOUARD MILLAUD
TÉL. 04 72 66 61 92 • CONTACT@CUISINELLACRAPONNE.FR

ARDi

ENTREPRISE

SOLUTIONS POUR LES COPROPRIÉTÉS

NETTOYAGE DE COPROPRIÉTÉS
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
PEINTURE
REVÊTEMENT DES SOLS
SERVICES BACS OM
INTERVENTIONS DIVERSES

04.72.32.18.98

20, RUE DES AQUEDUCS
69290 CRAPONNE

BONJOUR@ARDI-ENTREPRISE.FR

WWW.ARD-ENTREPRISE.FR

TRANSACTION • LOCATION & GESTION LOCATIVE
DIVISION FONCIÈRE



QUI MIEUX QU'UN GONE
POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS VOTRE PROJET ?

L'EXPERTISE
LOCALE



04 78 46 25 95

contact@gones.immo

Retrouvez-nous :  



www.gones.immo

Les Gones de l'Immo. Siège Social - 72 Avenue Edouard Millaud, 69 290 CRAPONNE. SAS au capital de 1500 €
Siret: 839 096 377 - Carte pro. Transaction n° 031 552